



RAPPORT D'ALERTE MINES

Deuxième semestre 2024



RAPPORT D'ALERTES MINES – DEUXIEME SEMESTRE 2024

Sous la direction
du P. Toussaint M. Kafarhire, S.J.

Couverture et mise en page
Lucien KAWEL, IT CARF

Lubumbashi, Juin 2025

REMERCIEMENTS

À toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide : nos partenaires et bienfaiteurs de Misereor, nos points focaux à Lwisha, Kansonga, Fungurume et Kolwezi, ainsi qu'à toute l'équipe du CARF, plus particulièrement, messieurs Adrien Mutombo, Élie Bokele, Père Julien Bijiramungu, S.J., et Lucien Kawel, je dis un sincère merci.

Pour le CARF
P. Toussaint M. Kafahire, S.J
Directeur Général

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	II
TABLE DES MATIERES	III
RESUME EXECUTIF	IV
LISTE DES ABREVIATIONS	VI
I. PRESENTATION DU CENTRE ARRUPE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION ..	1
II. CONTEXTE DU RAPPORT	3
III. BRÈVE PRÉSENTATION ET METHODOLOGIE DU MÉCANISME NUMÉRIQUE « ALERTESMINES »	4
a. Brève présentation	4
b. Méthodologie de collecte des données	4
c. Fonctionnement schématique	5
IV. CONSTATS ET ANALYSES DES ALERTES	6
a. Constats	6
1. Alertes de la catégorie ECONOMIE	6
2. Alertes de la catégorie SOCIALE	9
3. Alertes de la catégorie ENVIRONNEMENT	15
4. Alertes de la catégorie RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES	18
5. Alertes de la catégorie SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL	20
b. Analyses	24
1. Impact économique	24
2. Impact social	25
3. Impact environnemental	26
4. Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	27
5. Sécurité et Santé au Travail	27
c. Synthèse partielle des analyses	29
1. Défis Socio-économiques	29
2. Dégradations Environnementales	29
3. Responsabilité Sociétale des Entreprises	30
4. Sécurité et Santé	30
a. Synthèse globale	30
b. Perspectives, Enjeux et Recommandations	30
V. CONCLUSION	32

RESUME EXECUTIF

L'exploitation minière constitue une ressource essentielle pour l'économie de la République Démocratique du Congo (RDC), positionnant le pays comme un acteur incontournable sur la scène mondiale grâce à son abondance en cuivre, en cobalt, en or et en diamant. Cependant, cette richesse engendre des impacts considérables pour les communautés locales qui se trouvent à proximité des sites miniers. Ces communautés doivent faire face à des défis socio-économiques, environnementaux et sécuritaires exacerbés, souvent liés à une gouvernance fragile et aux pratiques des entreprises minières.

Le mécanisme Alertesmines, développé par le CARF, se présente comme un effort participatif permettant de documenter et de regrouper les alertes liées aux impacts des activités minières. Le présent rapport, élaboré par le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) de Lubumbashi, analyse les constats majeurs issus de l'utilisation du mécanisme Alertesmines au cours du deuxième semestre de l'année 2024. Ce rapport, basé sur les alertes recueillies entre juin et décembre 2024, identifie plusieurs problématiques :

- Une gestion inégale des retombées économiques des redevances minières entraîne des tensions au sein des communautés ;
- Des violations des droits humains et des conflits sociaux récurrents, souvent liés aux délocalisations et aux conditions de travail ;
- Une détérioration alarmante des écosystèmes due à la pollution des eaux, du sol et de l'air ;
- Un respect variable des engagements en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), avec des projets souvent incomplets ou mal exécutés ;
- Des conditions de sécurité et de santé précaires sur les sites miniers, exposant les travailleurs à des risques significatifs.

L'analyse se base sur la collecte et l'examen d'alertes provenant de divers points focaux, visant à fournir une compréhension approfondie des dynamiques locales et à éclairer les recommandations pour une gestion plus responsable du secteur minier. Les résultats de cette analyse montrent que certains sites, tels que Fungurume, Kolwezi et Lwisha, concentrent la majorité des alertes. Ces dernières mettent en évidence une série de tensions et de conflits récurrents, principalement liés à l'insécurité et impliquant divers acteurs, notamment les creuseurs artisanaux et les forces de l'ordre (Police nationale congolaise et militaires). Les exemples spécifiques incluent des cas de violence, de décès, de destruction de biens et d'abus de pouvoir, soulignant un climat d'insécurité et de vulnérabilité au sein des communautés minières.

Ces constats appellent à une réflexion approfondie sur les causes profondes de ces tensions, qui pourraient être liées à des conflits d'intérêts, à des conditions de travail difficiles, à des lacunes en matière de gouvernance, et à des problèmes de respect des droits fondamentaux. En conséquence, ce rapport formule des recommandations globales adressées aux autorités gouvernementales, aux autorités locales et aux acteurs du secteur minier. Ces recommandations visent à renforcer la sécurité, à améliorer la gouvernance du secteur, à promouvoir la résolution pacifique des conflits et à encourager des pratiques d'exploitation minière plus éthiques et durables.

Somme toute, ce rapport souligne l'importance cruciale d'une approche globale et collaborative pour adresser les défis complexes de l'exploitation minière dans le grand Katanga. Une mobilisation concertée de toutes les parties prenantes est essentielle pour garantir la sécurité des communautés, le respect des droits humains et un développement socio-économique équitable et durable de la région.

LISTE DES ABREVIATIONS

- **CHEMAF** : Chemicals of Africa
- **CMT** : Compagnie Minière de Tondo
- **CLD** : Comité Local de Développement
- **COMILU** : Compagnie Minière de Luisha
- **COMMUS** : Compagnie Minière de Musonoi
- **ETD** : Entité Territoriale Décentralisée
- **FARD** : Forces Armés de la République Démocratique du Congo
- **GECAMINES/GCM** : Générale des Carrières et de Mines
- **IGDFT** : Initiative pour la Gouvernance et le Développement de Fungurume et Tenke
- **KCC** : Kamoto Cooper Company
- **OIT** : Organisation Internationale du Travail
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **OSC** : Organisation de la Société Civile
- **PAI** : Plan Annuel d'Investissement
- **PNC** : Police Nationale Congolaise
- **RULCO** : Rulvis Congo
- **SICOMINES** : Sino-Congolaise des Mines
- **SOMIKA** : Société Minière du Katanga
- **TFM** : Tenke Fungurume Mining

I. PRESENTATION DU CENTRE ARRUPE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION

Le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF) est une association à but non lucratif et une œuvre apostolique des Jésuites d'Afrique centrale, située à Lubumbashi, en République démocratique du Congo. Fondé en 2013, il s'est d'abord concentré sur le développement économique du Katanga, en mettant l'accent sur la bonne gouvernance des ressources naturelles, en particulier minérales.

Le CARF est bien plus qu'un simple centre de recherche. C'est une institution dynamique, profondément enracinée dans la réalité de la République Démocratique du Congo, et qui s'engage activement pour un développement juste, durable et solidaire.

Un héritage jésuite et une vocation sociale :

Né de la volonté des Jésuites d'Afrique Centrale, le CARF porte en lui l'héritage d'une longue tradition d'engagement social et intellectuel. Il s'inscrit dans la vision du Projet Apostolique des Jésuites, qui met l'accent sur la promotion d'une vision chrétienne du développement, avec une attention particulière aux plus pauvres et aux marginalisés.

Une structure solide et une gouvernance participative :

Le CARF est doté d'une structure organisationnelle solide, avec des organes de gouvernance clairement définis. L'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Conseil de Contrôle et la Direction Générale travaillent en étroite collaboration pour assurer la bonne gestion de l'institution et la réalisation de ses objectifs. Cette structure permet au CARF de mener ses actions avec efficacité et transparence, en impliquant toutes les parties prenantes dans le processus décisionnel.

Des domaines d'expertise variés et une approche multidisciplinaire :

Le CARF intervient dans des domaines variés, allant de la recherche à la formation, en passant par l'appui au développement et à la documentation. Son approche est multidisciplinaire, combinant les expertises en sciences sociales, en économie, en droit, en mines et dans d'autres domaines pour aborder les défis complexes auxquels est confrontée la RDC.

Des actions concrètes pour un développement durable :

Le CARF ne se contente pas de mener des recherches et des analyses. Il s'engage également dans des actions concrètes sur le terrain, en travaillant en étroite collaboration avec les

communautés locales, les organisations de la société civile et les pouvoirs publics. Ses actions visent à promouvoir la bonne gouvernance, la transparence dans la gestion des ressources naturelles, le respect des droits humains, la réconciliation et la consolidation de la paix, ainsi que le développement économique et social des populations.

Une vision ambitieuse pour l'avenir :

Le CARF a pour ambition de devenir une référence en matière de réflexion stratégique, de recherche et d'actions innovantes pour le développement de la RDC. Il aspire à contribuer à la construction d'une société plus juste, plus équitable et plus solidaire, où chaque personne peut vivre dans la dignité et réaliser son plein potentiel.

Le CARF est une institution engagée, dynamique et innovante, qui joue un rôle essentiel dans la promotion du développement de la RDC. Sa vision, ses valeurs et son approche multidisciplinaire en font un acteur clé dans la construction d'un avenir meilleur pour le pays.

II. CONTEXTE DU RAPPORT

La République Démocratique du Congo est l'un des pays les plus riches en ressources minérales au monde, abritant une abondance de cuivre, de cobalt, d'or et de diamant. Ces ressources stratégiques jouent un rôle crucial dans l'économie nationale et mondiale, notamment pour l'industrie technologique. Cependant, l'exploitation intensive de ces ressources, souvent au détriment des communautés locales, a engendré des défis environnementaux, sociaux et économiques significatifs.

Parmi ces défis, les problèmes environnementaux tels que la pollution des eaux et des sols, les tensions sociales liées aux délocalisations, les conflits armés autour des ressources, et les manquements à la responsabilité sociétale des entreprises figurent parmi les préoccupations les plus urgentes. Les communautés locales, souvent situées à proximité des zones minières, subissent ces impacts disproportionnés.

Face à ces réalités, le CARF, dans sa mission de promouvoir la bonne gouvernance de ces ressources naturelles, en particulier les ressources minérales, a mis en place le Mécanisme Alertesmines. Ce système participatif permet aux communautés affectées de collecter et de partager des données ou des cas qui affectent négativement leur environnement.

Ce rapport se fonde sur les alertes collectées et analysées au cours de la période allant de juin à décembre 2024. Ainsi, il se fonde sur les alertes collectées entre le 1er juillet et le 31 décembre 2024, afin de présenter une analyse complète des impacts sociaux, économiques et environnementaux dans les zones minières clés : Fungurume, Kolwezi, Lubumbashi et Lwisha. Les résultats mettent en lumière les abus des entreprises minières œuvrant dans leurs milieux et les défis à relever pour garantir une exploitation minière plus équitable et respectueuse des droits humains. Ce document propose également des recommandations pratiques pour toutes les parties prenantes.

III. BRÈVE PRÉSENTATION ET METHODOLOGIE DU MÉCANISME NUMÉRIQUE « ALERTESMINES »

a. Brève présentation

Le mécanisme numérique « Alertesmines » est une infrastructure informatique développée pour assurer le suivi des violations des droits humains et promouvoir les bonnes pratiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au sein des sites d'exploitation minière artisanale et industrielle. Le mécanisme vise à :

- Identifier et documenter les problèmes (sociaux, environnementaux, économiques, sécuritaires, etc.) créés par les entreprises œuvrant dans les zones minières environnantes des communautés locales ;
- Alerter sur les situations d'insécurité, les violations des droits de l'homme, ou d'autres problèmes liés au secteur minier ;
- Contribuer à une meilleure compréhension et à une meilleure gestion des ressources minérales dans la région.

Actuellement, le projet est opérationnel sur quatre grands sites miniers, subdivisés en plusieurs sous-sites :

1. Lubumbashi (incluant Luano, Kawama, Somika, Kalukuluku, etc.) ;
2. Lwisha (incluant Kansonga, Mbola, Kanshinshi, etc.) ;
3. Fungurume (incluant Kisanfu, Kisankala, Kawama, Mitoni Mbiri, etc.) ;
4. Kolwezi (incluant Manika, Dilala, Mutoshi et Kapata).

b. Méthodologie de collecte des données

Le mécanisme Alertesmines repose sur des méthodes participatives impliquant les communautés locales (un réseau de points focaux, constitués de creuseurs membres de coopératives minières et de membres de la société civile, présents sur chaque site minier). Les données sont collectées par des points focaux anonymes équipés de téléphones portables, permettant une remontée d'information rapide et continue. Ces informations (témoignages, photos, vidéos) sont transmises à un serveur central, propriété du CARF, à Lubumbashi, où elles sont analysées et regroupées en catégories : économie, social, environnement, responsabilité sociétale des entreprises (RSE), sécurité et santé au travail. La cartographie participative, les enquêtes sur le terrain et les observations locales renforcent la fiabilité des données. Ces méthodes garantissent une implication directe des communautés dans la gestion des impacts miniers.

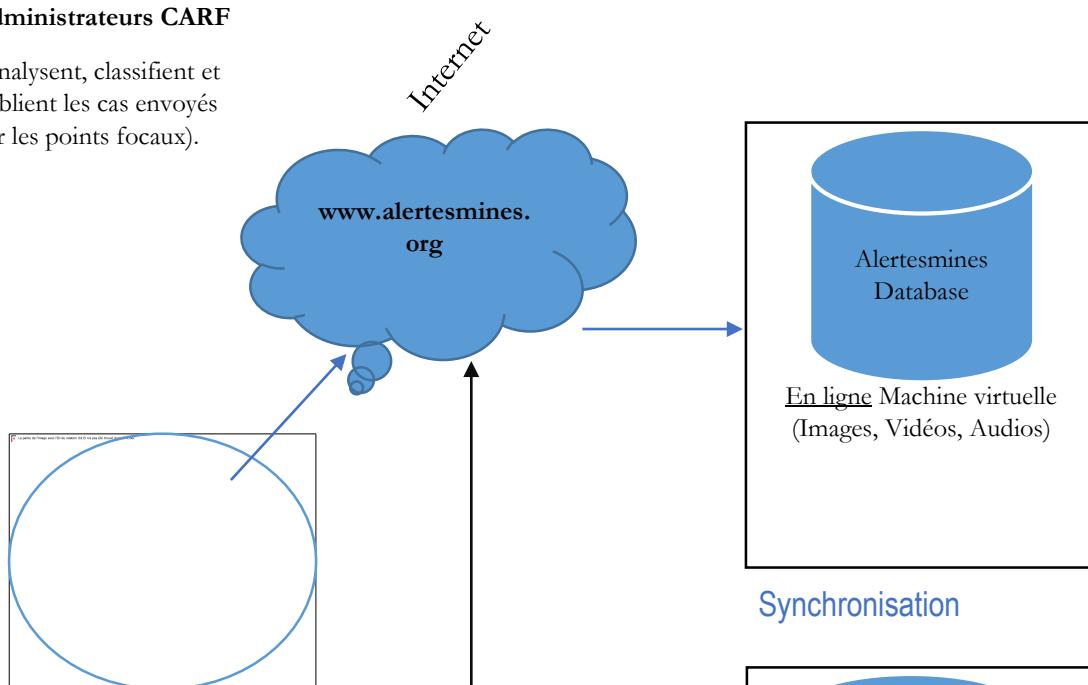
Les informations collectées sont rendues publiques via le lien www.alertesmines.org. De plus, le CARF partage régulièrement ces informations à travers des publications (bulletins semestriels et/ou rapports périodiques) lors de réunions et de séances de dialogue avec les parties prenantes (entreprises minières, communautés, autorités politico-administratives, etc.). Sur la plateforme officielle du CARF, www.centrearrupe.org, la section « Alertesmines » y figure.

Pour alimenter le mécanisme en données, le CARF fonctionne actuellement avec 15 points focaux répartis sur les sites susmentionnés. Le mécanisme Alertesmines est régulièrement mis à jour en fonction des observations des partenaires et des évolutions technologiques, dans le but d'améliorer sa fiabilité et son professionnalisme.

c. Fonctionnement schématique

Administrateurs CARF

(Analysent, classifient et publient les cas envoyés par les points focaux).

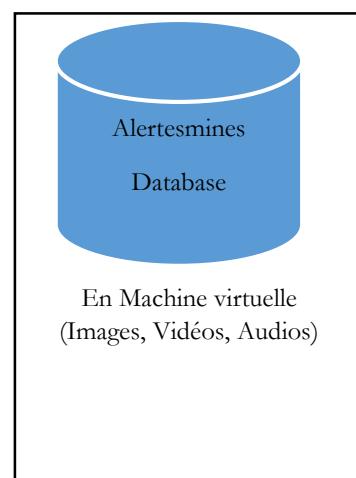


Points focaux à partir des sites miniers

(Sont chargés de récolter les informations et les envoient à la plateforme via une application mobile « Alertesmines version mobile »)

Utilisateurs extérieurs

(Les partenaires peuvent aussi accéder à la plateforme www.alertesmines.org à condition d'y avoir un compte pour voir tous les cas, si non ils ne verront que des cas publics)



IV. CONSTATS ET ANALYSES DES ALERTES

a. Constats

Les alertes recueillies au cours du deuxième semestre 2024 mettent en évidence une série de cas préoccupants regroupés en cinq catégories, à savoir :

- Economie ;
- Sociale ;
- Environnement ;
- Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- Sécurité et santé au travail.

1. Alertes de la catégorie ECONOMIE

TITRE	DESCRIPTION	SITE MINIER
Atelier	<p>Le 19 juillet 2024, à Fungurume, s'est tenu un atelier intitulé : « <i>Projet local content et dialogue social ETD, Entreprises et OSC : Mise en œuvre par le consortium watoto inje ya mingoti</i> », organisé par l'OIT et l'IGDFT (une plateforme œuvrant dans les mines) réunissant ETDs, OSC et entreprises minières.</p>	Fungurume
Ouverture du pont Mpala vers Kabilia	<p>Depuis le 20 juillet 2024, la communauté de Fungurume a appelé à l'ouverture du pont Mpala financé par la Commune via les revenus de la redevance minière. Quelques ajustements restent à effectuer avant l'ouverture</p>	Fungurume
Mise en œuvre des projets du Plan Annuel d'Investissement	<p>En juillet 2024, la commune de Fungurume a voté à l'unanimité la mise en œuvre des projets inscrits au PAI (Plan Annuel</p>	Fungurume

	d'Investissement), financé par 15% de la Redevance Minière des ETDS.	
Route de contournement et de desserte agricole	La ville de Likasi a vécu le jeudi 22 août 2024 un événement très important : la mise en service de la nouvelle route de contournement de 22 km reliant le village Nguya (axe Lubumbashi-Likasi) au village Mukoneka (route Likasi-Kolwezi) a été inaugurée à Likasi, désengorgeant les routes du centre-ville de Likasi des camions de grand tonnage. La nouvelle route a été réalisée en un temps record tel que planifié par l'entrepreneur.	Likasi
Présentation des ouvrages réalisés grâce à la redevance	En août 2024 , la commune de Fungurume a organisé une Journée portes ouvertes pour présenter les ouvrages réalisés avec les fonds de 15% de la redevance minière des ETDS.	Fungurume
Exercice budgétaire 2023 de la redevance minière	En août 2024 , la commune de Fungurume a utilisé les fonds issus de la redevance minière de 15% des ETDS, lors de l'exercice budgétaire 20, pour acquérir des véhicules, exposés devant le bâtiment administratif.	Fungurume
Système de vol concernant l'achat de cuivre et de cobalt	Le 23 septembre 2024 , les creuseurs de Mitoni Mbili ont dénoncé des pratiques frauduleuses dans l'achat du cuivre et de cobalt, qui se fait sans métorex précise à Kimbalasani, où des tensions	Fungurume

	ont éclaté entre des Chinois et des négociants.	
Dotation des ambulances et corbillards par l'entreprise TFM	Le 24 septembre 2024, l'entreprise TFM a doté la zone de santé de Fungurume, par la chefferie de Bayeke, d'ambulances et de corbillards, financés par la redevance minière, initiative saluée par la population locale.	Fungurume
Délocalisation des dépôts des minerais à Bungubungu	COMILU a sollicité le Ministère Provincial des mines du Haut-Katanga pour délocaliser tous les dépôts d'achat vers Bungubungu. Bien que des négociateurs aient proposé des cotisations, aucune mesure n'a été mise en œuvre depuis le 24 septembre 2024.	Lwisha
Cahier de charges COMMUS : Réhabilitation d'un marché	Le jeudi 26 septembre 2024 , à 11h, l'entreprise COMMUS a remis un marché, projet issu du cahier de charges, à la communauté de la Gécamines Kolwezi, lors d'une cérémonie officielle.	Kolwezi
Négociation de hausse de prix de minerais	En septembre 2024 , les creuseurs de Kimbalasani ont exigé une hausse de prix et demandent que chacun d'entre eux dispose d'un "Pocket" pour faciliter la vente.	Fungurume
Cahier des charges de TFM : Forage de 70 puits d'eau potable	En septembre 2024 , dans le cadre du Cahier des charges de TFM, 70 puits d'eau potable ont été forés au bénéfice des communautés vivant dans la concession de TFM.	Fungurume
TFM : Évaluation du Plan Annuel d'Investissement 2023 et l'élaboration du budget 2024	En octobre 2024 , les leaders communautaires ont participé à l'évaluation du PAI 2023 et à l'élaboration du budget 2024, financé par 15% de la redevance minière octroyés	Fungurume

	par l'entreprise TFM aux ETDs à la commune de Fungurume.	
Évaluation des projets du cahier de charge par les membres des CLD	Les membres des CLD de 13 communautés impactées par Kamoto Cooper Company (KCC) se sont réunis le vendredi 20 décembre 2024 dans la salle Immaculata avec les responsables de l'entreprise pour évaluer les projets du cahier de charges.	Kolwezi

2. Alertes de la catégorie SOCIALE

TITRE	DESCRIPTION	SITE MINIER
Un creuseur touché, fouetté et touché au bras	Le 18 juin 2024 , à Kansonga - Lwisha, situé à 90 km de Lubumbashi, un creuseur qui ramassait des rejets miniers au remblai de l'entreprise CHEMAF a été fouetté par un élément de l'auditorat. Son bras a été touché, le rendant inapte.	Lwisha
Indemnisation suite à un champ attaqué par le remblai de l'entreprise CHEMAF	Un cultivateur se plaint de n'avoir pas encore été indemnisé après que son champ ait été endommagé par le remblai et le sondage de l'entreprise CHEMAF. Signalé le 14 juillet 2024 .	Lwisha
Projet d'asphalte des avenues dans le quartier Kabilia	Depuis son élection, le Bourgmestre de Fungurume a lancé, le 17 juillet 2024 , un projet d'asphalte des avenues dans le quartier Kabilia. Ce projet est financé par la redevance minière.	Fungurume
Construction du pont sur la rivière Dipeta	Le Bourgmestre de la commune de Fungurume a lancé, le 25 juillet 2024 , la construction du pont sur la rivière Dipeta reliant les blocs Masala et Kabilia 2, sur l'avenue Meleki, à la satisfaction des habitants des deux quartiers.	Fungurume

	La durée prévue pour les travaux est de trois (3) mois.	
Dégâts d'affaissement, fissures de maisons causées par l'entreprise COMMUS	Le 26 Juillet 2024 , l'équipe mixte du conseil municipal et des membres de la société civile et du comité local de développement (CLD) se sont rendus à la Gécamines Kolwezi pour constater des dégâts importants (affaissement et fissures) sur les maisons dues aux minages de COMMUS.	Kolwezi
Affrontement entre les creuseurs et la sécurité de COMILU	Pendant quatre mois, jusqu'en août 2024 , deux creuseurs ont perdu la vie dans des affrontements avec la sécurité de COMILU. Les corps n'ont pas été enterrés, et le bureau local n'a pas encore été réhabilité.	Lwisha
Evolution des travaux de caniveau dans le quartier Dipeta	Le 06 août 2024 , le Comité de suivi a visité les travaux de caniveau en cours dans le quartier Dipeta sur l'avenue Meleki. Ces travaux sont financés par la commune grâce à la redevance minière de TFM.	Fungurume
Analyse des cas de délocalisation de la communauté impactée	Le 13 août 2024 à 16h, une délégation mixte des membres de la société civile et du comité de la Gécamines Kolwezi a été reçue par le Président de l'Assemblée Provinciale pour analyser les cas de délocalisation de la communauté impactée avant la saison des pluies, étant donné l'urgence du terrain déjà affaissé.	Kolwezi
Occupation du sol par les exploitants miniers	Le 15 août 2024 , un paysan de Kansonga (Lwisha) s'est plaint que son champ a été détruit par des chèvres. Il affirme qu'il ne trouve plus de place pour l'agriculture à cause de l'occupation du sol par des exploitants miniers.	Lwisha

Indignation de non-respect du cahier de charge par la délégation du CLD	<p>Le 19 août 2024 de 08h à 10h, une délégation des membres des Comités Locaux de Développement (CLD), dont les communautés sont impactées par les activités minières de l'entreprise COMMUS, s'est rendue à l'entreprise pour se plaindre du non-respect des engagements du cahier de charges et envisager une issue favorable.</p>	Kolwezi
Réclamation des décomptes finaux à l'entreprise Kamoto Cooper Compagny	<p>Le 20 août 2024, de 7 heures jusqu'au soir, la ville de Kolwezi a été paralysée par un blocage de la circulation vers les entreprises KCC, SICOMINES, COMMUS, GCM et autres. Les ex-agents Gécamines réclamaient leurs décomptes finaux auprès KCC.</p>	Kolwezi
Réclamation des indemnités des anciens agents Gécamines	<p>Le 22 août 2024, vers 10h30, des anciens agents de la Gécamines déplacés à KCC ont été dispersés par la Police Nationale Congolaise. Ils réclamaient leurs indemnités de loyaux services. La Police a utilisé des gaz lacrymogènes pour les disperser.</p>	Kolwezi
Plainte des anciens agents Gécamines	<p>Depuis le 19 août 2024, des anciens agents de la Gécamines ont bloqué la route, réclamant leurs décomptes finaux. Le 22 août 2024, ces personnes ont présenté leurs revendications à société civile qui, à son tour, a adressé un message à la Gouverneure pour décanter la situation.</p>	Kolwezi
Grève des travailleurs de l'entreprise Excellence Mine à Lwisha	<p>En date du 26 août 2024, les travailleurs de l'entreprise Excellence Mine sont en grève pour le cinquième jour consécutif, réclamant une augmentation du salaire de 900 000 FC, fixé depuis 2019.</p>	Lwisha

Viol d'une fille de 5 ans à la carrière Kiboko	Le 02 septembre 2024 , vers 18h, une petite fille de 5 ans a été victime d'un viol par un creuseur âgé d'environ 40 à 45 ans à la carrière Kiboko, à 20 km de Fungurume. L'agresseur a été appréhendé et emmené au cachot de la Police.	Fungurume
Échauffourées dans la cité minière de Kambove	Des échauffourées ont eu lieu dans la cité minière de Kambove depuis la nuit du mercredi 13 au jeudi septembre 2024 au matin. Selon des sources concordantes, un creuseur qualifié de clandestin a trouvé la mort en s'introduisant nuitamment dans une mine d'une entreprise.	Likasi
Réclamation et mécontentement des membres de la communauté du village Djosayi	Depuis septembre 2024 , la communauté du village Djosayi se plaint d'une mauvaise procédure de délocalisation menée par KAMOA, avec plusieurs membres non recensés.	Kolwezi
Construction d'un pont sur la rivière Dipeta à Fungurume	Le 28 septembre 2024 , une grande joie a été manifestée à Fungurume par la population et l'ONG IGDFT, après le succès de leur plaidoyer auprès du Bourgmestre, qui a lancé les travaux de construction d'un pont sur la rivière Dipeta, financé par la redevance minière.	Fungurume
Manifestation des négociants miniers à Likasi	En septembre 2024 , une manifestation des négociants miniers de la ville de Likasi en protestation de la multiplicité des péages urbains par deux entreprises de l'État dans la ville de Likasi.	Likasi
Le maintien de l'emploi pour près de 1200 travailleurs de l'entreprise minière SMCO	En septembre 2024 , près de 1200 travailleurs de l'entreprise minière SMCO à Likasi et leurs familles demandent l'aide de l'État congolais pour préserver leurs emplois. Ils protestent	Likasi

	contre une décision judiciaire obligeant l'entreprise à payer 22 millions de dollars à un ancien avocat-conseil.	
La communauté Somika s'étonne à cause d'une action des soins gratuits à l'hôpital Somika	Le 23 octobre 2024 , la communauté du quartier Somika s'est étonnée de l'offre de soins gratuits par l'hôpital Somika dans le cadre du cahier de charges, alors que cet hôpital n'intervenait pas sans argent auparavant.	Lubumbashi
Plaintes des habitants du quartier Gécamines Kolwezi se plaignent des bruits des engins	Depuis le 25 octobre 2024 , pendant plus de 5 jours, les habitants de l'avenue de la Mine au quartier Gécamines Kolwezi se plaignent du bruit des engins situés à 10 mètres de leurs habitations, les empêchant de bien dormir.	Kolwezi
Inauguration d'un centre de santé construit par l'entreprise Kalongwe Mining	Le 07 novembre 2024 , la communauté de Kalongwe (secteur de Lufupa, territoire de Mutshatsha, province de Lualaba) a félicité le ministre des Mines pour avoir refusé d'inaugurer un centre de santé construit et mal équipé par Kalongwe Mining.	Kolwezi
Réunion avec les partenaires de la dotation KCC	Le 12 novembre 2024 , lors d'une réunion avec les partenaires de la dotation KCC, le Chef de quartier de la GCM Kolwezi a informé qu'un plafond d'une maison sur l'avenue de la Mine est tombé suite aux minages de COMMUS effectués le 11 Novembre 2024, à 13h.	Kolwezi
Plaintes des fissures des maisons	Le 15 novembre 2024 , les habitants de la Gécamines Kolwezi, précisément sur une maison de l'avenue Benyarwanda au 41, ont signalés des fissures dans leurs maisons suite aux minages de l'entreprise COMMUS. Avec la pluie, les	Kolwezi

	maisons devenues difficilement habitables à cause de l'humidité.	
Résolution de conflit entre l'entreprise TFM S.A et la Gécamines	En novembre 2024, une démarche est en cours pour résoudre le conflit entre TFM S.A et la Gécamines concernant des clauses contractuelles, des sous-traitances et des négociations avec le syndicat de TFM.	Fungurume
Soulèvement des creuseurs artisanaux à Fungurume	En novembre 2024, les creuseurs artisanaux de Fungurume se sont soulevés contre les barrières mises en place par TFM sur la route nationale 39 pour intercepter les produits miniers artisanaux.	Fungurume
Projet de délocalisation des habitants de la GCM/Kolwezi vivant à proximité de COMMUS	En novembre 2024, les habitants de la GCM/Kolwezi se plaignent des minages intensifs de COMMUS, qui rendent la vie insupportable. L'entreprise a suspendu son projet de délocalisation, alors que la population demande un cadre de vie agréable, et lance un cri d'alarme au Bourgmestre, sollicitant son intervention pour reprendre la procédure de délocalisation par l'entreprise.	Kolwezi
Des creuseurs veulent exploiter dans une concession privée à Tshabula	Le 04 décembre 2024, un désordre a été semé par des creuseurs voulant exploiter dans une concession privée à Tshabula, sur la route Kapata. Il y a eu des blessés parmi les creuseurs, les policiers et les travailleurs, ainsi que des morts ont été déplorés.	Kolwezi
Détresse entre la communauté Manomapia et l'entreprise TFM sur la délocalisation	Le 23 décembre 2024, une grande détresse entre la communauté de Manomapia et l'entreprise TFM sur la délocalisation. La procédure n'est pas respectée par TFM, et le quartier de Fungurume souffre de	Fungurume

	l'acide CO ₂ de l'usine 30k de TFM.	
--	--	--

3. Alertes de la catégorie ENVIRONNEMENT

TITRE	DESCRIPTION	SITE MINIER
Pollution de l'air avec le gaz d'acide CO ₂ par l'entreprise TFM	Depuis 2022 , malgré les plaintes de la population de Mano Mapia, TFM poursuit la construction de nouvelles usines émettant du gaz d'acide CO ₂ , sans résoudre les problèmes existants (toux, démangeaisons, infections).	Fungurume
Détérioration des champs de manioc par l'acide de COMILU	Le 5 juin 2024 , une habitante de Kasonga, à Lwisha, s'est plainte que l'acide libéré par COMILU avait détruit ses manioc.	Lwisha
Discussions avec l'entreprise TFM au sujet des rejets de gaz CO ₂	Le 27 juin 2024 , la communauté de Fungurume a entamé des discussions avec TFM sur les rejets de gaz CO ₂ provenant de l'usine 30K.	Fungurume
Accident d'un camion-citerne d'acide	En juillet 2024 , un camion-citerne d'acide s'est renversé dans la rivière Kelangile à Fungurume, provoquant une contamination environnementale importante.	Fungurume
Pollution des rivières Kelangile et Dipeta	Le 21 juillet 2024 , à 21h00, un camion-citerne d'acide sulfurique s'est déversé dans les rivières Kelangile (au pont Mpala) et Dipeta, causant une pollution importante (poissons tués, champs abîmés, activités maraîchères endommagées).	Fungurume
Pollution du sol et de l'eau de puits qui chatouille	Le 25 août 2024 , il a été constaté que la pollution du sol et de l'eau des puits provoquait des chatouillements et détruisait les vêtements. L'air est également pollué, causant toux et irritations.	Lubumbashi
Limite des concessions entre CHEMAF et le champ d'une paysanne	Le 8 septembre 2024 , une paysanne s'est plainte que le remblai de Chemaf empiétait sur	Lwisha

	son champ, menaçant ses cultures.	
Pollution de l'air et du sol par COMILU	Depuis le 8 septembre 2024 , COMILU ouvre une cheminée unique à 18h00 chaque jour, émettant de la fumée qui pollue l'air et cause la rouille des toitures des maisons environnantes.	Lwisha
Transport des minerais dans le quartier résidentiel	Depuis la semaine du 16 septembre 2024 , des camions transportant des minerais ont abîmé l'avenue du Théâtre près de l'école Mashindano, dans le quartier résidentiel de Gécamines Kolwezi.	Kolwezi
Gestion des déchets par SOMIKA	Le 20 septembre 2024 , un trou creusé par SOMIKA (même s'elle ne s'en sert plus) pour les déchets a favorisé la prolifération de moustiques, entraînant une augmentation des cas de malaria dans la population.	Lubumbashi
Les rejets d'acides dispersés dans le vent à SOMIKA	Le 22 septembre 2024 , à 14h10, la poussière et les rejets acides dispersés par le vent à SOMIKA ont provoqué toux et irritations de la peau et des yeux chez les habitants environnants.	Lubumbashi
La société SOMIKA déplace ses bassins d'acide vers Lupoto	Le 24 septembre 2024 , à 17h27, SOMIKA a déplacé ses bassins d'acide qui sont dans l'environnement de la population vers Lupoto. Cela présente un danger permanent pour les communautés environnantes, car si un grand vent souffle, la poussière polluée sera dispersée dans l'air.	Lubumbashi
Evacuation de l'acide et des déchets par l'usine 30K	Le 2 octobre 2024 , il a été découvert que l'usine 30K de TFM évacuait de l'acide et des déchets dans une concession proche de la rivière Kaluweji.	Fungurume
Suppression des traces sur les bassins d'acide par SOMIKA	Le 8 octobre 2024 , à 10h42, SOMIKA a versé de la terre rouge sur la base de ses bassins d'acide	Lubumbashi

	dans le but de supprimer les traces d'acide. Ces bassins étaient non bâchées en dessous, contaminant l'eau des puits dans le quartier SOMIKA.	
Chatouillement d'un agent de l'entreprise COMMUS	Le 18 octobre 2024 , un agent de COMMUS s'est plaint de chatouilements après s'être assis sur un remblai lors de son travail. L'équipe a constaté un taux élevé d'uranium dans l'environnement de l'entreprise.	Kolwezi
Mauvais entreposage du minerai d'uranium par l'entreprise COMMUS	Le 29 octobre 2024 , la population de Musonoie s'est plainte du mauvais entreposage d'uranium par COMMUS, exposant les élèves de l'école La Mascotte à l'irradiation.	Kolwezi
Pollution du sol et de l'eau de puits à Kolwezi	En octobre 2024 , la pollution du sol et de l'eau des puits à Kolwezi détruit les vêtements, provoque toux et irritations, et rend l'air difficile à respirer.	Kolwezi
Signature pour indemnisation par TFM à cause de l'usine 30K	En novembre 2024 , les résidents de Manomapia ont attendu leur indemnisation après le processus de délocalisation entamé par TFM en raison de la pollution atmosphérique causée par l'usine 30K.	Fungurume
Débordement de bassin d'acide dans la concession TFM	En novembre 2024 , il s'est manifesté un danger imminent de débordement des bassins d'acide vers les zones habitées par les communautés dans la concession TFM de la commune de Fungurume.	Fungurume
Projet de plantation de 2500 arbres par l'entreprise TFM	Le 5 décembre 2024 , le projet de plantation de 2500 arbres a été lancé par TFM, en réponse aux dégâts causés par la pollution de l'air de l'usine 30K située à Manomapia, quartier Lukeka, Commune de Fungurume.	Fungurume
Pollution de l'air par la nouvelle usine TFM/30K et	En décembre 2024 , la pollution de l'air causée par l'émission du	Fungurume

Situation sanitaire urgente à Mano Mapia	dioxyde de soufre (SO ₂) de l'usine TFM/30K, située à 2 km de Mano Mapia, a provoqué des infections pulmonaires et des difficultés respiratoires chez la population, notamment chez M. Déo Mwehu.	
Mécontentement face aux impacts néfastes des activités de l'entreprise COMMUS	À Kolwezi, les habitants de Gécamines dénoncent les effets négatifs des activités de COMMUS, qui les contraignent à déménager fréquemment, même avec des bébés ou des malades victimes d'AVC.	Kolwezi

4. Alertes de la catégorie RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

TITRE	DESCRIPTION	SITE MINIER
Projet d'asphaltage des routes au quartier Dipeta	Le 16 juin 2024 , TFM a lancé le projet d'asphaltage des routes dans le cadre de la redevance minière. Le quartier Dipeta bénéficie désormais de 5 kilomètres de routes asphaltées.	Fungurume
Construction de six salles de classes par la dotation 0,3% de TFM	Le 19 juillet 2024 , l'école primaire Majengo, du réseau Méthodiste-Unis, a bénéficié de six salles de classe construites grâce aux fonds de la dotation 0,3% de TFM dans la commune de Fungurume.	Fungurume
Redevance TFM : Avancement des travaux de caniveau	Le 6 août 2024 , la population de Dipeta (bloc Kabilia) a félicité TFM pour l'avancement des travaux de caniveau financés par la redevance minière.	Fungurume
Continuité des minages exagérés de l'entreprise COMMUS	Le 13 août 2024 , des habitants de Gécamines Kolwezi, accompagné de la société civile, ont dénoncé à l'Assemblée Provinciale, la continuité des minages excessifs de COMMUS sans avertir la population environnante.	Kolwezi
La construction de l'école Kate	Le projet de construction de l'école Kate, débuté en 2019 par l'ancien bourgmestre, a été finalisé le 14 août 2024 par le nouveau	Fungurume

	bourgmestre, grâce au budget de la redevance minière.	
Non-respect des projets du cahier de charges par l'entreprise COMMUS	Le 15 août 2024 , le CLD Musonoi a décidé, au cours d'une réunion, de saisir l'Assemblée Provinciale de Lualaba, pour non-respect des projets du cahier de charges par COMMUS, sollicitant ainsi l'application stricte de la loi.	Kolwezi
Forage d'un puits d'eau par l'entreprise Excellence Mines	En avril 2024, Excellence Minerals SARL a foré un puits conformément au cahier des charges. Cependant, les robinets ne fonctionnent pas encore, et l'eau ne coule pas jusqu'en date du 19 août 2024 .	Lwisha
Construction d'une école supérieure dans le cadre de la dotation 0,3%	Le 22 août 2024 , KCC a lancé la construction d'une école supérieure minière à Sapatelo, financée par la dotation 0,3%.	Kolwezi
Evaluation du Plan Annuel d'Investissement (PAI) 2023-2024 financé par TFM	Le 30 août 2024 , les leaders locaux de Fungurume ont évalué le PAI 2023-2024. Malgré un budget de 31 millions USD, certains projets financés par la dotation 0,3% et la redevance minière n'ont pas été réalisés.	Fungurume
Fonds de 15% de la redevance minière des ETDs	En septembre 2024 , les travaux routiers de Tenke ont été financés par les fonds de 15% de la redevance minière des Entités Territoriales Décentralisées de TFM.	Fungurume
Construction de l'école dans le compte du cahier de charge par l'entreprise COMMUS	En octobre 2024 , les membres du CLD Musonoi ont effectué un état des lieux de l'école construite dans le cadre du cahier de charges avec l'entreprise COMMUS.	Kolwezi
Construction d'un pont important sur la rivière Dipeta financé par la redevance minière	Le 9 octobre 2024 , la commune de Fungurume a lancé les travaux d'un pont reliant le quartier Dipeta aux centres commerciaux, grâce à la redevance minière.	Fungurume
Placement du transformateur dans le	Le 29 octobre 2024 , un transformateur a été installé dans le quartier Musonoi (cellule Kabila)	Kolwezi

cadre du cahier de charge par l'entreprise COMMUS	par l'entreprise COMMUS, dans le fond du cahier de charges, permettant bientôt l'éclairage public.	
Construction des deux blocs sanitaires financés par la redevance minière	Le 31 octobre 2024 , la commune a construit deux blocs sanitaires à l'EP Tunkankamane, financés par la redevance minière, suscitant la joie des élèves.	Fungurume
Construction du pont sur la rivière Dipeta sur l'avenue Kasolondo	La construction d'un pont sur la rivière Dipeta, avenue Kasolondo, a été lancée le 1er novembre 2024 à Fungurume, financée par la redevance minière. Mais la déviation parcellaire présente des risques pour les piétons.	Fungurume
La présentation de la redevabilité annuelle (rapport annuel) de la dotation 0,3% du partenaire KCC	Le 12 novembre 2024 , de 9h à 11h45, KCC a présenté son rapport annuel sur la dotation 0,3% à la communauté de la GCM. La réunion a exposé 11 projets en cours (construction d'une école à Tshala ; construction d'une école supérieure de mine à Tshamundenda ; deux hangars dans les cimetières Sapin), incluant des écoles et infrastructures dans divers sites.	Kolwezi
Remise aux communautés de huit tracteurs par l'entreprise KCC dans le cadre du cahier de charges	Dans le cadre du cahier de charges, KCC remettra huit tracteurs le 11 décembre 2024 aux communautés de Tshala, Noa, Sapatelo, Tshamundeda et Mupanja, sous la supervision d'une ONG.	Kolwezi

5. Alertes de la catégorie SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

TITRE	DESCRIPTION	SITE MINIER
Vol organisé des minerais au sein de l'entreprise CHEMAF	Le 29 juin 2024 , un militaire a extorqué des produits miniers et agressé des creuseurs sur le site de CHEMAF, malgré leur obéissance aux conditions imposées.	Lwisha

Destruction du bureau du Chef de localité à Luisha	Le 18 juillet 2024 , à Luisha, des creuseurs ont détruit le bureau de M. Kibika Victor, Chef de localité, après la mort de deux (2) de leurs collègues tués par la PNC.	Lwisha
Affrontement entre creuseurs et militaires à Luisha	Le 23 juillet 2024 , suite à la mort de deux creuseurs, des affrontements entre creuseurs et militaires à Luisha se sont poursuivis, et ont causé des pertes humaines et des destructions, incluant des bâtiments administratifs (Chef de localité, la Police) et des résidences (Major de la Police).	Lwisha
Vengeance des creuseurs à Lwisha	Le 25 juillet 2024 , à Lwisha, des creuseurs se sont vengés après qu'un policier ait tiré sur l'un des leurs. Un homme a été blessé par balle au crâne.	Lwisha
Compensation financière pour faire travailler un creuseur dans le bassin	Le 12 août 2024 , malgré un accord financier, un creuseur a été agressé sur un site, subissant des blessures à la tête et aux genoux.	Lwisha
TFM : Un travailleur est tombé dans un bassin d'acide	Le 17 août 2024 à 16h45, un travailleur de TFM est tombé dans un bassin d'acide. L'entreprise a gardé la situation confidentielle.	Fungurume
Mouvement d'Alliance à Luisha, Kansonga, Kateke et Mbola	Le 13 août 2024 , un mouvement de jeunes surnommé « <i>Mon Alliance</i> » a causé des dégâts à Luisha, Kansonga, Kateke et Mbola, incluant des agressions contre des policiers des entreprises Excellence et COMILU, et des pillages des produits des creuseurs.	Lwisha
Deux creuseurs ont été tués par la PNC	Le 21 août 2025 , deux creuseurs ont été tués par la PNC lors d'un conflit impliquant des creuseurs, des policiers et des gardes industriels.	Lwisha
Affrontements entre les FARDC et les creuseurs à Luilu	Le 26 août 2024 , des affrontements entre les FARDC et des creuseurs à Luilu ont causé plusieurs morts, dont une femme,	Kolwezi

	une jeune fille, un homme et un soldat. Des pillages ont également eu lieu sur le marché. Pendant deux jours, les FARDC et les creuseurs se sont affrontés à Luilu. Les tensions sont dues au refus des creuseurs de s'éloigner du remblai de RULCO, occupé par eux depuis 2003, qui devait être vendu à Luilu Ressources.	
Sécurité de l'entreprise COMILU contre les creuseurs	Pour assurer la sécurité de l'entreprise COMILU, des autos blindées ont été placées le 8 septembre 2024 . Cependant, un mouvement de jeunes creuseurs nommé « <i>Alliance</i> » brutalise les militaires qui sécurisent le site.	Lwisha
Agression des agents de sécurité de COMMUS et un Chinois par des creuseurs	Le 17 octobre 2024 , des creuseurs ont agressé des agents de sécurité de COMMUS et un Chinois lors d'une descente sur un site. Ils ont été blessés, mais aucun décès n'a été signalé.	Kolwezi
Soulèvement de la population de Kambove	Le 14 novembre 2024 , la population de Kambove s'est soulevée après la mort d'un creuseur tué par balle réelle par les forces de l'ordre.	Kambove
La sécurité de TFM	Le 14 novembre 2024 , dans la concession TFM, des agents de sécurité (FARDC, Police des mines, Bureau 2, Garde Industrielle) ont extorqué de l'argent aux motards et les ont tabassés en cas de refus, violent ainsi les droits humains.	Fungurume
Crépitements de balle à la carrière de Ruashi Mining	Le 15 novembre 2024 , des crépitements de balles à la carrière de Ruashi Mining ont empêché les creuseurs d'y accéder.	Lubumbashi
Vols à main armée dans le quartier Dipeta bloc Kabila et Mpala	Depuis le 17 novembre 2024 , des vols à main armée dans le quartier Dipeta bloc Kabila et Mpala ont causé des morts, des viols et des blessés. Aucune intervention de la	Fungurume

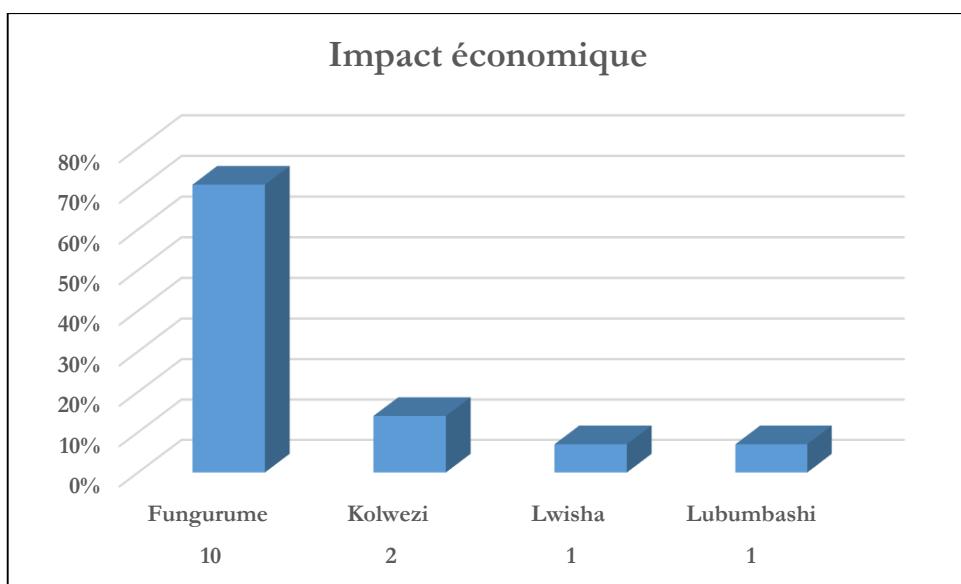
	sécurité communale n'a été signalée.	
Révolte et réclamation des creuseurs de Tshabula	Le 4 décembre 2024 , des creuseurs de Tshabula se sont révoltés contre la fermeture, comme concession privée depuis 2018, de la carrière de Tshipuki, près de Musonoi, avec des tirs de balles par la police.	Kolwezi
Les activités paralysées par des creuseurs de Tshipuki	Le 4 décembre 2024 , des creuseurs de Tshipuki ont paralysé les activités entre la route Kapata et Musonoi, réclamant leur carrière, appartenant désormais à CMT. Des échauffourées avec des policiers ont causé des blessures.	Kolwezi
Éboulements dans la carrière 55 au niveau de GH Gécamines	Le 5 décembre 2024 , des éboulements dans la carrière 55 (GH Gécamines) ont causé deux décès sur place et un blessé transporté aux urgences de l'hôpital Gécamines. Il s'agit des creuseurs.	Kolwezi
Tirs à balles réelles par les hommes en uniforme de la sécurité de Ruashi Mining	Le 7 décembre 2024 , des tirs à balles réelles par la sécurité de Ruashi Mining ont causé la mort d'un creuseur et blessé un enfant revenant de l'école. Suite au décès, des creuseurs ont pillé des magasins et kiosques environnants.	Lubumbashi

b. Analyses

1. Impact économique

Sur un total de 14 alertes économiques, les retombées de l'activité minière montrent des contrastes marqués :

- **Fungurume (10 alertes, 71%)** : les initiatives financées par la redevance minière incluent la construction de routes (22 km de contournement à Likasi) et de ponts (rivière Dipeta et Kasolondo), mais les tensions persistent concernant la transparence et l'égalité d'accès aux bénéfices économiques. Les creuseurs dénoncent des pratiques frauduleuses sur l'achat de minerais et demandent une revalorisation des prix.
- **Kolwezi (2 alertes, 14%)** : des efforts sont observés, comme l'évaluation des projets du Plan Annuel d'Investissement (PAI) par les leaders locaux, mais des projets non réalisés révèlent des incohérences malgré un budget conséquent.
- **Lwisha et Lubumbashi (1 alerte chacune, 7%)** : des incidents isolés témoignent de la difficulté à intégrer pleinement les populations locales dans les bénéfices économiques.

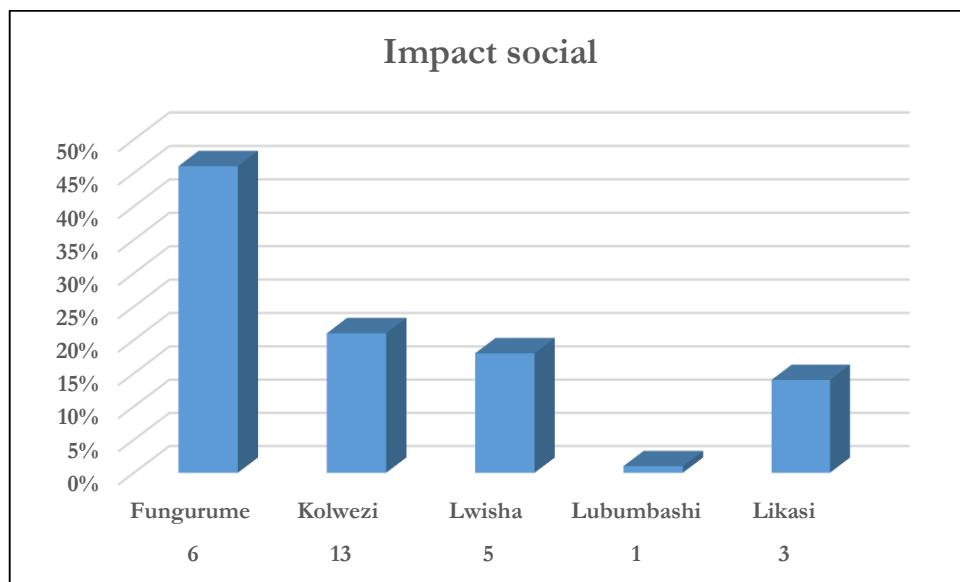


Bien que Fungurume soit un moteur économique pour la région, la gestion opaque des fonds et les tensions sociales démontrent un manque de coordination entre entreprises, communautés et autorités. Une meilleure allocation des ressources et un suivi rigoureux sont nécessaires pour renforcer la confiance.

2. Impact social

Parmi 28 alertes sociales, les tensions et les revendications dominent dans les principales zones minières :

- **Kolwezi (13 alertes, 46%)** : les délocalisations mal gérées, comme celles impliquant KCC et COMMUS, provoquent des protestations récurrentes. Les fissures et effondrements de maisons liés aux minages amplifient le mécontentement des populations locales, tandis que les grèves paralysent les activités industrielles.
- **Fungurume (6 alertes, 21%)** : on observe des avancées, telles que des projets d'infrastructures (asphaltage d'avenues, ponts), mais aussi des problèmes sociaux graves, comme le viol signalé à Kiboko et les tensions sur les conditions de travail des creuseurs.
- **Lwisha (5 alertes, 18%)** : des conflits autour de l'occupation des sols et des compensations impayées mettent en péril la stabilité sociale. Les cultivateurs souffrent de la perte de leurs champs au profit des exploitants miniers.
- **Lubumbashi et Likasi (4 alertes cumulées, 15%)** : les problèmes incluent des nuisances causées par les activités minières et des initiatives communautaires insuffisantes.

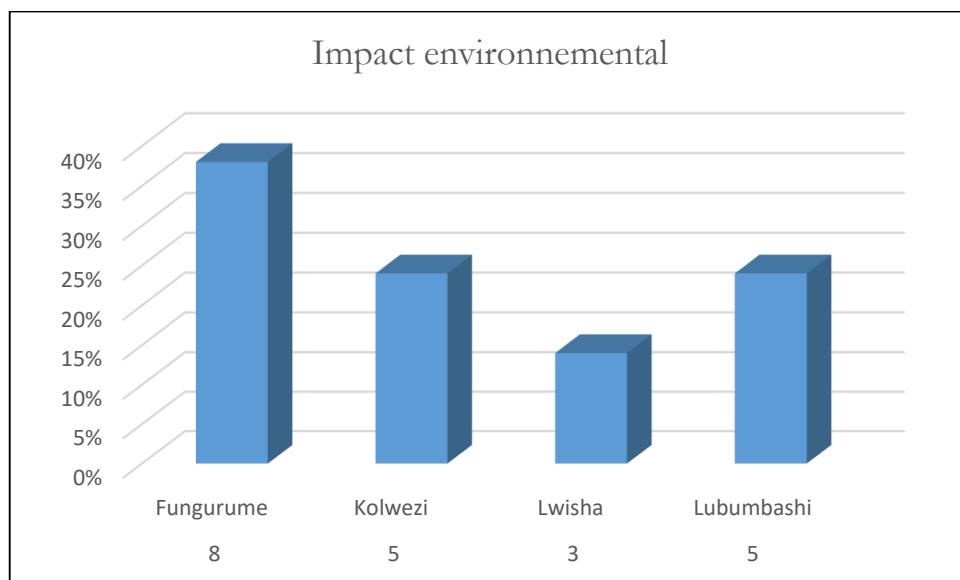


Kolwezi est au centre des tensions sociales, en grande partie dues à des promesses non tenues et à des délocalisations arbitraires. Les efforts positifs, comme les projets à Fungurume, sont souvent éclipsés par des violations des droits humains et des manquements dans les cahiers des charges.

3. Impact environnemental

Les 21 alertes environnementales mettent en évidence des défis majeurs :

- **Fungurume (8 alertes, 38%)** : les émissions de gaz CO2 et les déversements d'acide sulfurique dans les rivières causent de graves dégâts environnementaux, touchant à la fois les écosystèmes aquatiques et les habitants locaux.
- **Lubumbashi (5 alertes, 24%)** : la gestion des déchets par SOMIKA, comme les bassins d'acide non couverts et la prolifération de moustiques, affecte directement la santé publique et la qualité de vie des populations environnantes.
- **Kolwezi (5 alertes, 24%)** : la mauvaise gestion des minerais radioactifs, comme l'uranium stocké par COMMUS, expose les habitants à des risques élevés.
- **Lwisha (3 alertes, 14%)** : les terres agricoles sont fortement dégradées par des acides rejetés dans l'environnement, affectant les rendements des agriculteurs locaux.

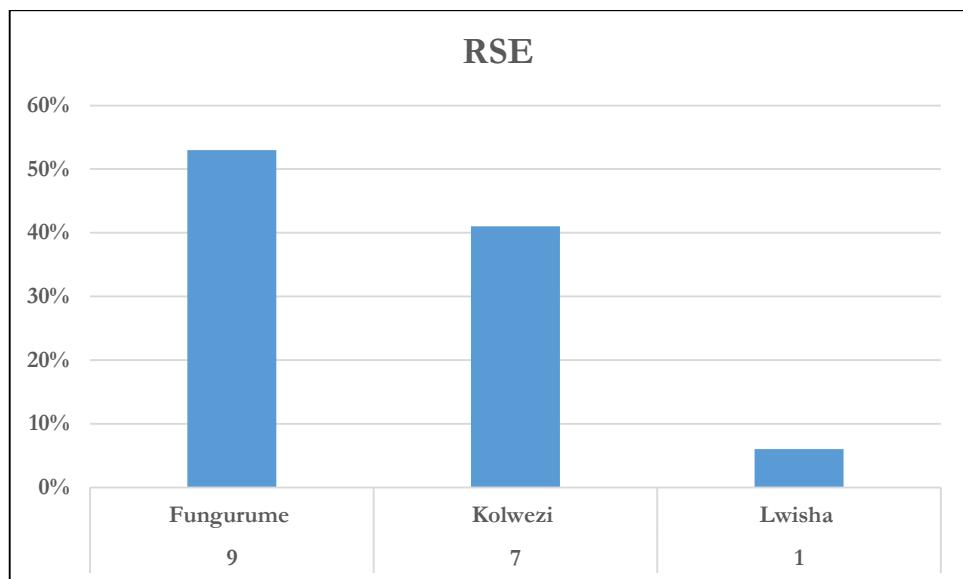


L'exploitation minière à Fungurume et Lubumbashi a des effets environnementaux désastreux. Bien que des initiatives telles que la plantation de 2 500 arbres par TFM existent, elles ne suffisent pas pour compenser les impacts environnementaux massifs.

4. Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Sur 17 alertes RSE, les initiatives communautaires contrastent avec des promesses non tenues :

- **Fungurume (9 alertes, 53%)** : la redevance minière finance des projets importants, tels que des écoles, des ponts et des blocs sanitaires. Cependant, certaines initiatives manquent de suivi, notamment les projets inachevés du Plan Annuel d'Investissement.
- **Kolwezi (7 alertes, 41%)** : les projets communautaires (écoles, éclairage public) sont positifs, mais l'inexécution de certains engagements, notamment par COMMUS, suscite le mécontentement des communautés locales.
- **Lwisha (1 alerte, 6%)** : la faible implication dans des initiatives de RSE limite les bénéfices pour les populations locales.



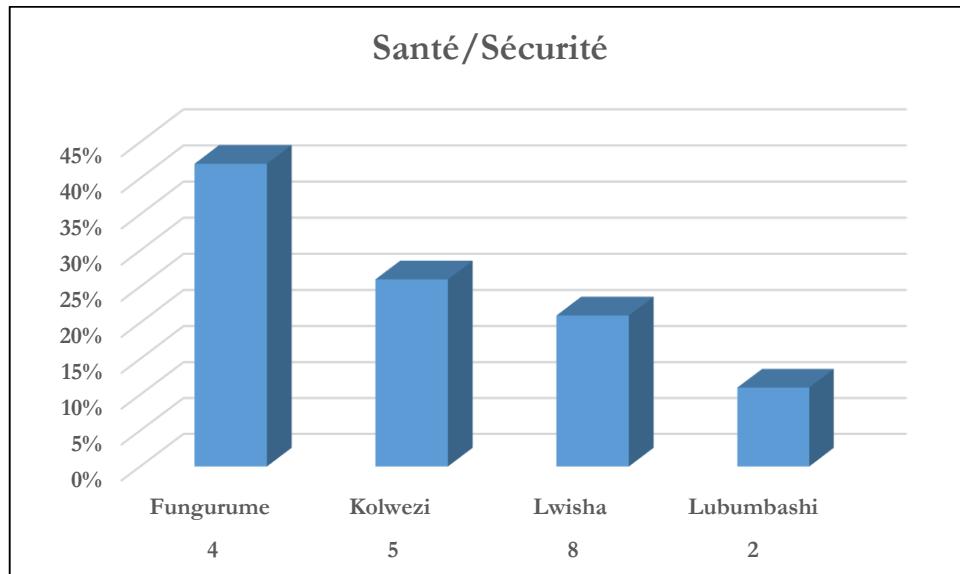
Même si Fungurume et Kolwezi soient les principaux bénéficiaires des projets de RSE, la mauvaise gestion et l'absence de transparence nuisent à la perception des entreprises par les communautés.

5. Sécurité et Santé au Travail

Sur 19 alertes, les violences et accidents dominent :

- **Lwisha (8 alertes, 42%)** : les affrontements entre creuseurs et militaires, les éboulements et les agressions constituent une menace constante pour la sécurité.
- **Kolwezi (5 alertes, 26%)** : les éboulements dans les carrières et les violences récurrentes entre creuseurs et forces de l'ordre reflètent un environnement de travail hautement risqué.

- **Fungurume (4 alertes, 21%)** : des incidents graves, comme la chute dans un bassin d'acide, montrent un manque de mesures de sécurité efficaces.
- **Lubumbashi (2 alertes, 11%)** : des tirs à balles réelles sur des creuseurs soulignent l'absence de mécanismes pour résoudre les conflits pacifiquement.

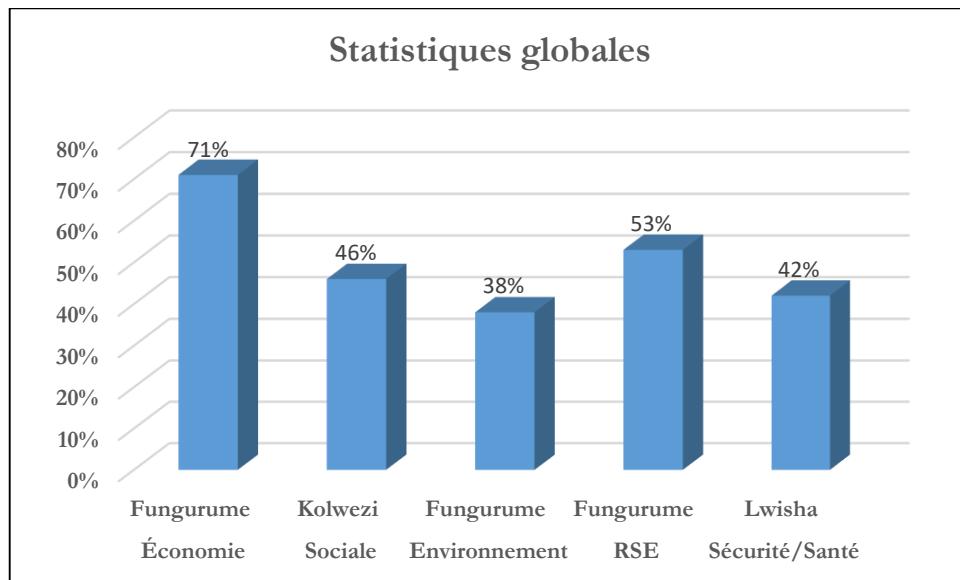


Lwisha et Kolwezi sont les points les plus critiques en matière de sécurité. Les violences répétées et les conditions de travail dangereuses nécessitent des interventions immédiates pour protéger les travailleurs.

Tableau des statistiques globales

Catégorie	Total d'alertes	Site le plus affecté	% cumulés	Cas fréquents
Économie	10	Fungurume	71%	Hautes tensions économiques
Sociale	13	Kolwezi	46%	Délocalisations et tensions sociales
Environnement	8	Fungurume	38%	Pollution critique des sols et de l'air
RSE	9	Fungurume	53%	Projets positifs mais partiellement réalisés
Sécurité/Santé	8	Lwisha	42%	Violences et accidents graves

Graphique



c. Synthèse partielle des analyses

Les données collectées par le mécanisme *Alertesmines* mettent en évidence des impacts multidimensionnels liés à l'exploitation minière en RDC. La richesse minérale du pays est à la fois une opportunité économique et un facteur de pression sociale, environnementale, et sécuritaire. Voici les conclusions principales tirées des analyses :

1. Défis Socio-économiques

Les tensions économiques et sociales sont particulièrement marquées à Fungurume et Kolwezi, où la concentration des activités minières est la plus élevée. Tandis que Fungurume bénéficie de projets structurants grâce à la redevance minière, les communautés locales restent fragilisées par des pratiques inéquitables et des retards dans l'exécution des projets. À Kolwezi, les délocalisations mal planifiées et les violations des cahiers des charges par certaines entreprises provoquent un mécontentement généralisé et des conflits sociaux récurrents.

2. Dégradations Environnementales

Les sites de Fungurume, Lubumbashi et Kolwezi subissent des impacts environnementaux importants, notamment des pollutions atmosphériques, des contaminations des sols et des eaux, ainsi que des dégâts sur les terres agricoles. Ces impacts affectent directement les moyens de subsistance des communautés locales et posent de graves risques pour leur santé. Les initiatives correctives, comme la plantation d'arbres, bien qu'encourageantes, restent insuffisantes face à l'ampleur des dégâts.

3. Responsabilité Sociétale des Entreprises

Les efforts en matière de RSE, particulièrement visibles à Fungurume et Kolwezi, apportent des bénéfices tangibles à certaines communautés, tels que des infrastructures scolaires et sanitaires. Cependant, les promesses non tenues et les manquements à la transparence nuisent à la confiance des populations envers les entreprises. À Lwisha, l'implication en RSE reste minimale, aggravant les frustrations locales.

4. Sécurité et Santé

La sécurité sur les sites miniers reste préoccupante, notamment à Lwisha et Kolwezi, où les affrontements entre creuseurs et forces de l'ordre sont fréquents, avec des pertes humaines et matérielles importantes. Les risques d'accidents de travail, comme les éboulements ou les chutes dans des bassins, mettent en lumière l'absence de protocoles de sécurité suffisants. Ces défis sécuritaires nécessitent une intervention urgente et une collaboration renforcée entre entreprises, autorités et communautés.

a. Synthèse globale

Fungurume domine dans la plupart des catégories (économie, environnement, RSE), mettant en évidence à la fois son potentiel et ses défis majeurs. Kolwezi, quant à elle, se distingue par des tensions sociales et sécuritaires accrues. Lwisha, bien que moins centrale, représente un point critique en termes de sécurité. Enfin, Lubumbashi est fortement impactée par les pollutions environnementales dues à une gestion défaillante des déchets industriels.

b. Perspectives, Enjeux et Recommandations

- Les défis observés nécessitent des solutions intégrées et participatives, impliquant les entreprises, les communautés, et les autorités gouvernementales.
- Il est impératif de renforcer la transparence dans la gestion des fonds miniers et des engagements RSE pour restaurer la confiance.
- La mise en place de mesures durables en matière environnementale et sécurité est essentielle pour limiter les impacts négatifs.

Pour atténuer les impacts identifiés, nous proposons :

Gouvernance et Transparence

- Renforcer les mécanismes de gouvernance locale pour superviser l'utilisation des redevances minières, avec des rapports publics détaillés sur les fonds alloués.
- Mettre en place une plateforme numérique pour suivre en temps réel l'état d'avancement des projets financés par les redevances minières.

Environnement et Durabilité

- Imposer des normes strictes aux entreprises pour le traitement des déchets et la prévention de la pollution de l'air, de l'eau et des sols.
- Encourager des initiatives écologiques, comme la reforestation et la restauration des terres agricoles endommagées, financées par les entreprises minières.

Dialogue Social et Cohésion

- Créer des comités locaux de médiation composés de représentants des communautés, des entreprises et des autorités pour résoudre les conflits sociaux de manière pacifique.
- Intégrer les communautés locales dans la planification et la priorisation des projets de développement.

Sécurité et Droits Humains

- Mettre en place des formations sur les droits humains pour les forces de sécurité opérant dans les zones minières.
- Renforcer les protocoles de sécurité pour réduire les accidents de travail, avec une attention particulière à la prévention des éboulements et des déversements toxiques.

Engagement des Entreprises

- Imposer une évaluation trimestrielle des engagements en matière de RSE, avec des sanctions pour les entreprises ne respectant pas leurs cahiers des charges.
- Stimuler des partenariats publics-privés pour améliorer les infrastructures locales (écoles, hôpitaux, routes).

Sensibilisation et Formation

- Former les communautés locales à la gestion environnementale et à la défense de leurs droits pour renforcer leur résilience face aux impacts miniers.
- Sensibiliser les parties prenantes aux enjeux d'une exploitation minière responsable et aux avantages de la transparence.

V. CONCLUSION

Ce rapport met en lumière les enjeux critiques liés à l'exploitation minière en RDC, en soulignant les conséquences environnementales et sociales sur les communautés locales. Le Mécanisme *AlertesMines* joue un rôle crucial en amplifiant la voix des populations affectées. Il est urgent d'agir pour garantir une exploitation plus équitable et durable.

L'analyse des alertes recueillies entre juin et décembre 2024 montre que l'exploitation minière en RDC reste marquée par des tensions sociales, des dégradations environnementales, et des carences en matière de responsabilité sociétale. Les sites de Fungurume, Kolwezi, Lubumbashi et Lwisha concentrent une grande partie des problématiques identifiées.

Toutefois, ces défis s'accompagnent d'opportunités : les redevances minières peuvent financer des projets de développement local significatifs et les entreprises ont la possibilité de jouer un rôle clé dans la transition vers des pratiques durables et inclusives. Les recommandations formulées dans ce rapport appellent à une mobilisation collective des entreprises, des autorités et des communautés locales pour transformer le secteur minier en un moteur de développement économique et social, tout en respectant l'environnement et les droits humains.

L'exploitation responsable des ressources minières est une nécessité non seulement pour améliorer les conditions de vie des communautés locales, mais aussi pour garantir la pérennité de l'industrie minière en RDC. Une action coordonnée, basée sur la transparence, la responsabilité et la participation, peut ouvrir la voie à une exploitation plus équitable et durable.